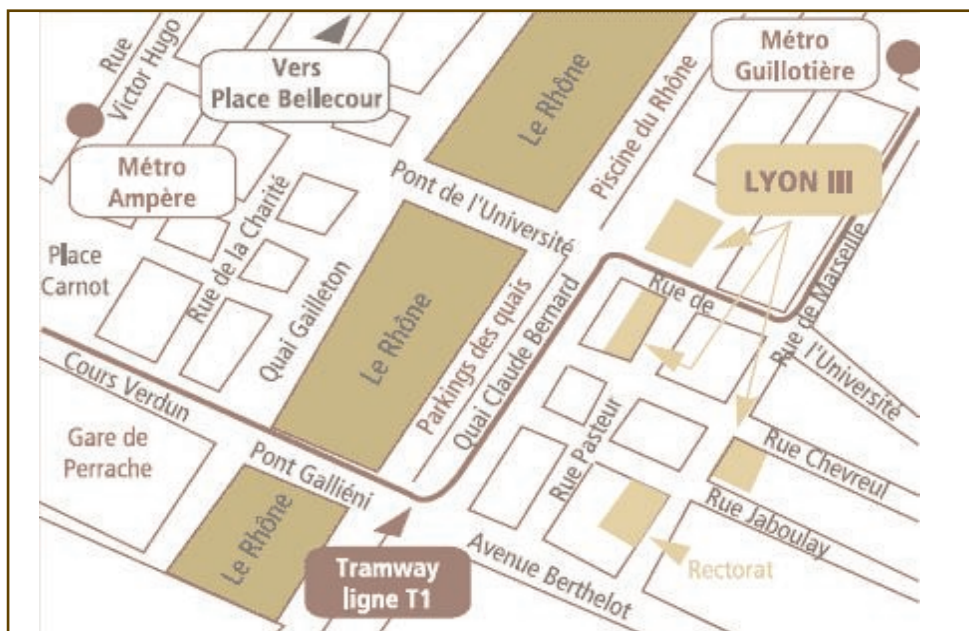


Mardi 24 février 2009 amphi Roubier de 17 H à 19 H 30



- ↳ **Responsable scientifique :**
Anne-Sophie Chavent-Leclère : aschavent@gmail.com
- ↳ **Organisation :**
Denis Martin : denis.martin@univ-lyon3.fr
- ↳ **Secrétariat :**
Valérie Marcellier : iej-adm@univ-lyon3.fr

The background of the poster features a large, stylized image of the Statue of Lady Justice, rendered in a light green color against a dark green background. The statue is shown from the waist up, holding a scale of justice in her left hand and a sword in her right hand.

IEJ
INSTITUT
D'ÉTUDES
JUDICIAIRES
DE LYON

FACULTE DE DROIT
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3

Centre de Droit Pénal
FACULTE DE DROIT
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN
LYON 3

Justice pénale et minorité

Conférence organisée
par l'Institut d'Etudes Judiciaires

↳ Conférence validée dans le cadre de la formation continue
obligatoire des avocats pour une durée de 2 heures 30

Mardi **24** février 2009 17h00 - 19h30
Amphi Roubier - 15 quai Claude Bernard - 69007 Lyon

Le mineur est au centre des préoccupations du législateur. A peine les lois du 5 mars 2007 viennent-elles de renforcer la protection des mineurs et d'améliorer leur prise en charge, qu'une nouvelle réforme est en cours.

Cette réforme est attendue car elle a pour objectif de remplacer la "sacro-sainte" Ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, souvent désignée comme un texte qui ne correspondrait plus à une minorité ayant évolué.

A cette fin, le Garde des Sceaux a installé le 15 avril 2008, une Commission présidée par Monsieur le Recteur André Varinard pour travailler à une réécriture du texte, en vue de « promouvoir une réponse rapide et efficace à chaque passage à l'acte ainsi qu'une réponse pénale graduée et personnalisée ». La Commission vient de rendre ses conclusions aux termes d'un rapport de 70 propositions détaillées et argumentées.

La responsabilité pénale du parent du fait de son enfant apparaît également comme une piste de réflexion récente pour une meilleure socialisation.

L'Institut d'Etudes Judiciaires vous convie à débattre des questions relatives à la justice pénale et à la minorité en présence de théoriciens et de praticiens du droit.

Anne-Sophie CHAVENT-LECLERE
Directrice-adjointe

Justice pénale et minorité

- 17h00 Propos introductifs
sur les récentes réformes intéressant les mineurs.**
Anne Sophie Chavent-Leclère,
Maître de conférences à l'université Jean Moulin Lyon 3
- 17h15 La responsabilité pénale du fait des mineurs.**
Xavier Pin,
Professeur à l'université Pierre Mendès-France, Grenoble 2.
- 17h45 Le projet de réforme de la justice pénale des mineurs :
Aspects substantiels.**
André Varinard,
Professeur à l'université Jean Moulin Lyon 3.
- 18h30 Le projet de réforme de la justice pénale des mineurs :
Aspects procéduraux.**
Philippe Renzi,
Substitut général près la cour d'appel de Lyon.
- 19h00 : Discussions**

